



Artistes et technicien.ne.s

||||| Pour conforter votre projet
professionnel, activez
soutiens et aides financières
||||| avec le Fonds de Pro !



Le Fonds de professionnalisation et de solidarité



C'est un dispositif de soutien socio-professionnel mis en place par l'État pour redynamiser l'activité professionnelle des artistes et technicien.ne.s



Son objectif : sécuriser votre parcours professionnel

Si vous avez un projet professionnel formalisé, qu'il s'agisse d'une consolidation dans votre métier ou d'une réorientation professionnelle, et que vous justifiez d'au moins 5 ans d'intermittence de façon continue ou discontinue au titre des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage, que vous soyez ou non indemnisé.e par France Travail, le Fonds de Pro est pour vous.

Un accompagnement professionnel individualisé et gratuit

Un bilan de votre situation socio-professionnelle et des difficultés rencontrées par un.e expert.e métier.

Un plan d'action adapté à votre objectif professionnel ou votre projet de réorientation professionnelle.

Des aides financières professionnelles, selon votre situation.

Des aides financières pour développer ou créer votre activité

Elles participent au financement de dépenses liées :

- ★ aux supports de communication nécessaires à la visibilité de votre activité,
- ★ à la réparation de matériel professionnel,
- ★ à l'achat de logiciels,
- ★ à la mobilité professionnelle, dans le cadre de contrats longs,
- ★ aux frais de santé (dentaire, optique, acoustique) indispensables dans l'exercice de votre activité.

Ces aides à caractère social sont destinées à des personnes physiques et restent soumises à conditions et à un plafond de ressources variant selon le foyer fiscal.

Des accompagnements spécifiques à certaines situations de vie

Maternité :

de la grossesse, à la naissance, jusqu'à la reprise d'activité... toute l'information sur les aides et les soutiens disponibles.

Problématiques de santé et/ou handicap :

une prise en charge globale pour vous informer sur vos droits, vous soutenir dans les démarches (par exemple auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées afin d'obtenir le statut de travailleur handicapé), et/ou sécuriser votre situation financière.

50 ans et plus, et en situation de fragilité et d'insécurité professionnelles :

un accompagnement personnalisé pour retrouver une dynamique.



Un soutien global

Le Fonds de Pro, géré par Audiens, intervient en association avec ses partenaires, l'Afdas, Thalie Santé et France Travail. Cette proximité permet de s'appuyer sur l'ensemble des expertises pour vous orienter au mieux.

Des conseillers spécialisés dans votre domaine d'activité à votre service

À chaque étape, vous êtes guidé.e par un.e
conseiller-ère du Fonds de pro, professionnel.le
pluridisciplinaire qui vous proposera
un accompagnement à la fois global
et concret, ajusté en permanence en fonction
de vos besoins et de vos objectifs.

“

”

Lucie, musicienne
Intermittente depuis 9 ans

J'ai obtenu une aide pour
faire réparer mon violon.
J'ai aussi pu refaire mon site
et réaliser une vidéo à mettre
en page d'accueil. Le Fonds
m'a apporté le coup de pouce
nécessaire pour remonter
la pente.

Thomas, ingénieur son
Intermittent depuis 16 ans

Après une formation aux nouvelles
technologies pour le spectacle
vivant, il était impératif que je me
procure certains logiciels. Le Fonds
est intervenu sur le financement.
J'ai encore besoin de temps pour
les maîtriser complètement mais
je sais que ça portera ses fruits.



Pour en savoir plus

☎ **0 173 173 712**

✉ **fondspro@audiens.org**